

Contrat octobre-janvier

Ce contrat est établi entre:

<u>Le producteur :</u> Gaëtan Raguin 4 rue de la fontaine 37240 Vou gaetan.raguin@laposte.net 02 47 92 21 09 http://co-pain.net/	<u>Le consommateur :</u> Nom et prénom : Si vous établissez votre 1 ^{er} contrat, Adresse : Courriel : Téléphone (facultatif) :
---	---

Chaque semaine, il est proposé 3 types de pain au levain, composés exclusivement de produits issus de l'agriculture biologique, cuits au four à bois:

- Méteil de froment et seigle
- Pain aux graines (lin, avoine, colza et autres en fonction des récoltes)
- Pain au sarrasin

Et un « spécial » :

- brioches au levain (froment, beurre, sucre et œufs)
- biscuits sablés (nature, figues, flocons d'avoine...)
- pain de mie (lait non certifié AB)

Engagement réciproque : Il vous est demandé un engagement de réservation jusqu'au 31 janvier 2024. Le nombre et la variété de pains sont libres d'une semaine sur l'autre. Le producteur s'engage à fournir le panier hebdomadaire de pain(s), en fonction des commandes prévues dans le calendrier. Il s'engage aussi à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Plusieurs personnes peuvent souscrire conjointement un seul et même contrat.

Il vous est évidemment possible de rajouter du pain à votre commande en envoyant un e-mail jusqu'au lundi midi précédent la fournée.

Durée : L'abonnement débute le 1^{er} octobre 2023 et se termine le 31 janvier 2024. Il n'y aura cependant ***pas de distribution le 1^{er} novembre et le 3 janvier*** → Soit 16 distributions.

Livraisons : Les livraisons sont effectuées le mercredi à:

- Vou à partir de 10h chez moi (apprentis porte bleue en bois)
- Ligueil à partir de 14h au café du commerce
- Ferrière Larçon à partir de 15h au Saint Mandé
- Betz le château à partir de 16h à la Rabinière
- La Celle Guénand à partir de 16h30 chez Lou et Eudes
- Esves le Moutier à partir de 17h30
- Ciran à partir de 18h

Préférences : Dans la mesure du possible, je préfère avoir mes pains en : moule / boule
je préfère mon pain plus cuit : Oui / Non

Lettre d'informations : Souhaitez-vous recevoir les « news du fournil » (par courriel, une fois par mois) afin d'avoir des nouvelles : Oui / Non

Nom :

Calendrier : Les parties s'engagent à respecter le calendrier suivant :

	Méteil		Graines		Sarrasin	Pain de mie	Biscuits	Brioche	
	600 g	1 kg	600 g	1 kg	600 g	400 g	/ 100g	330g	500g
04/10/23									
11/10/23									
18/10/23									
25/10/23									
01/11/23									
08/11/23									
15/11/23									
22/11/23									
29/11/23									
06/12/23									
13/12/23									
20/12/23									
27/12/23									
03/01/24									
10/01/24									
17/01/24									
24/01/24									
31/01/24									
Nombre total	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix unitaire en €	2,90	4,70	3,10	5,10	4,00	2,80	2,00	4,10	6,10
Prix	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €

Règlement : Je choisis le règlement suivant :

par chèque à l'ordre de « Co-pain ».

1 chèque pour la totalité de€ encaissé en octobre 2023.

2 / 3 ou 4 chèques de€ encaissés chaque mois.

en espèces, pour la totalité.

par virement bancaire

en échange de temps, produits artisanaux, nourriture produite sans chimie, etc ...

Contactez moi pour que l'on puisse mettre ça en place.

Date :

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :



Si vous souhaitez conserver **une copie** de ce présent contrat, pensez à la faire avant de me le renvoyer.